

La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 108 / Juillet 2022

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

Après deux années blanches en manifestations, nous allons de nouveau fêter le 14 Juillet. La municipalité a sollicité les associations pour la tenue de la buvette et la vente des gaufres. Le Réveil du Malaumont prendra en charge la buvette le 14 Juillet après-midi et les Fontenelles la vente des gaufres. Le soir du 13 juillet, les conseillers municipaux seront derrière le comptoir pour vous servir. Les recettes profiteront intégralement aux deux associations. Vous trouverez dans la gazette le programme des festivités.

Concernant le réseau d'eau, à l'heure de la rédaction de la gazette, 4 km 600 de conduites d'eau ont été remplacées et 210 compteurs raccordés. La réfection de la partie de la route départementale, rue du Châtelet, rue Tournante et rue des Bordes doit être réalisée d'ici fin juillet. Parallèlement, le raccordement des compteurs se poursuit rue Tournante, puis les ouvriers de l'entreprise BONGARZONE continueront par la Grande Rue et la rue Belle Croix. A la rentrée de septembre, le chantier se terminera par la rue du Valleroy avec le changement de conduite, le raccordement des compteurs et la réfection de la chaussée dans la foulée. J'en profite d'ailleurs pour remercier les habitants, qui durant les travaux, font preuve de civisme en balayant et nettoyant les graviers en excédant sur la chaussée sans attendre l'intervention de l'entreprise BONGARZONE ou des employés communaux.

Depuis quelques temps nombreux sont les habitants qui me font part des nuisances occasionnés par les chiens dans le village soit par leurs aboiements répétitifs soit par leur divagation. Je rappelle aux propriétaires de nos amis à quatre pattes que lorsqu'ils sont absents de leur domicile, ils laissent leur chien à la maison et non dehors, car s'ils ne les entendent pas aboyer, les voisins présents, eux, les entendent. Et de même, si les propriétaires sont présents et que le chien aboie en permanence, on le rentre. Le bien vivre ensemble commence par le respect des autres.

Lors du conseil municipal du mois de décembre 2021, nous évoquions l'idée de remettre en place la fête de Serqueux le 1er dimanche de septembre sous réserve de trouver des forains. Il s'avère que nos recherches restent infructueuses. Tous les forains contactés sont indisponibles.

En ce qui concerne le repas champêtre, il aura bien lieu le dimanche 7 août à 12 h 30 près de la salle des fêtes. En conclusion je profite de la gazette pour remercier Joffrey SCHLEY, lieutenant sapeur-pompier au centre de secours de Bourbonne-les-Bains et Sarcophagien, pour son information sur le défibrillateur qui a eu lieu le mercredi 8 juin à la salle des fêtes en présence d'une douzaine de personnes. Présentation efficace, très intéressante, interactive et qui a fait l'unanimité auprès des participants.

Christelle CLAUDE

Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.

Congés d'été

En raison des congés d'été, le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés le vendredi 15 juillet, le mardi 16 et vendredi 19 août.

Personnel

Louis VIRY est embauché en CDD saisonnier du 1er juillet au 5 août pour pallier aux congés estivaux de Raphaël DEFRAIN et Rémi SECRET.

Information et communication

Le site internet de la commune www.serqueux52.fr fonctionne et est mis à jour. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour y trouver de nombreuses informations.



Ramassage des objets métalliques

Le ramassage des objets uniquement métalliques (tout autre objet sera laissé sur place) effectué par Mme HUMBERT aura lieu le jeudi 21 juillet. Sortir les objets la veille.

Serqueux à travers l'histoire : des Burgondes aux Mérovingiens.

La dernière Gazette du mois d'avril nous a amenés à la chute de l'Empire Romain (476). On avait assisté à une « germanisation » de notre région par les Burgondes qui avaient obtenu le statut de peuple fédéré de l'Empire Romain. L'empereur Majorien (457-461) leur concéda le contrôle de la Séquanie (territoire incluant Besançon), menacée à l'est par les Alamans dont le royaume était localisé autour du Rhin, du Neckar, du Danube. Défendant les frontières, les Burgondes s'opposèrent aux raids successifs des Alamans pendant des dizaines d'années jusqu'à les repousser finalement jusqu'à Bâle (vers 480).

Au même moment, au nord, une nouvelle puissance se développe, celle des Francs. Clovis, hissé sur le grand pavois en 481, mène des offensives vers le sud, décidé à agrandir le royaume franc (Tournai, en Belgique, en avait été la capitale). À partir de 486 les Francs se livrent à une véritable reconquête de la Gaule, au détriment des peuples germains qui s'y étaient installés, dont les Burgondes.

Que devenaient les Burgondes ? Leur puissance avait commencé à se fragiliser après la mort d'un de leurs rois, Gondioc, vers 463. Le royaume fut partagé plus tard entre ses fils : Godegisèle régna sur notre région, Gondebaud s'installa à Lyon. Clotilde, princesse burgonde nièce de Gondebaud, épousa Clovis vers l'an 493. On aurait pu penser qu'après ce mariage les Burgondes auraient été alliés des Francs pour toujours. Mais des années d'intrigues, affrontements et assassinats préparèrent la chute des Burgondes. Vers l'an 500 Gondebaud élimina son frère et régna seul, en administrateur talentueux mais sans pitié, sur tout le royaume. Ses fils (Sigismond, puis Gondemar) ne purent résister aux enfants de Clovis qui eurent raison des Burgondes en l'an 534.

À la mort de Clovis vers 511 ses quatre fils s'étaient partagé son royaume, selon la coutume. Nos terres revinrent à Théodebert Ier qui fut roi d'Austrasie (avec Metz pour capitale). Les Mérovingiens usèrent de tous les moyens pour régner sans partage. Ils ne se distinguaient pas de leurs prédécesseurs. Complots, guerres de successions, luttes fratricides, tout fut mis en œuvre dans la dynastie.

Un moine, Aimoin de Fleury, nous fait le récit de l'affrontement des deux frères Théodoric II roi de Bourgogne et Théodebert II roi d'Austrasie aux environs de 612 : « Théodoric ordonna aux Lingons de rassembler tous ceux qui dans son empire étaient les plus disposés à la guerre, passa au château de Bourbonne (dont la construction, à ce moment-là,

avait commencé) et se rendit à Toul. » Les deux frères se livrèrent bataille. Vaincu, Théodebert II prit la fuite.

S'il existe un texte citant la construction d'un château à Bourbonne vers 612, il n'est point d'écrit mentionnant l'existence de Serqueux à cette époque où nos terres appartenaient (ainsi que Langres et Besançon) à la partie nord du royaume de Bourgogne, juste à la frontière de celui-ci avec le royaume d'Austrasie.

Francis Collin, juin 2022

Nouvelle chèvrerie des Glycines au village



Nous avons le plaisir de vous annoncer que Frédéric VIRY, résidant au 37 rue du Mont, récemment installé en tant qu'éleveur de chèvres de Lorraine avec transformation fromagère, propose depuis le 1er juin une vente de fromages de chèvre fermiers au lait cru. Si vous êtes intéressés, vous pouvez passer commande au 06.41.59.76.92.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle activité.

14 juillet



Le 13 juillet

22h00 *Retrait des lampions dans la cour de l'école*

22h15 *Retraite aux Flambeaux*

22h45 *Tir du feu d'artifice au terrain de basket*

23h00 *Bal gratuit à la salle des fêtes*

Le 14 juillet

15h00 *Rassemblement à la salle des fêtes*

15h45 *Inscription aux jeux pour les enfants à la salle des fêtes (course à l'œuf, course en sac.....)*

Promenade des Bordes.

16h30 *Ouverture de la pêche pour les enfants – Jeux pour adultes et jeux de quilles*

De 16h30 à 18h00 *Distribution à la Salle des fêtes des billets de tombola pour dames, demoiselles et enfants*

18h00 *Clôture des jeux de quilles et rampeaux.*

18h30 *Remise des lots aux joueurs de quilles.*

Tirage des lots de la tombola.

La Municipalité invite les habitants à pavoiser.

Le jet de pétards sur la voie publique sera formellement interdit les 13 et 14 juillet 2022.



Chorale Voix de La Rochelle

La chorale Voix de La Rochelle, composée de chanteuses et chanteurs hollandais, dirigée par Elodie SCHUDEBOOM, propose un concert gratuit à l'église Saint Blaise le 15 juillet à 18 h. Venez nombreux les écouter.

Nouveau service de proximité : France Services
Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Rendez-vous dans votre France services. Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales..... les agents France services sont à votre disposition. En Haute-Marne, 11 France services vous accompagnent dont Bourbonne-les-Bains, rue Terrail Lemoine au 03.25.87.29.90. Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, plan d'accès, permanences, antennes, nouvelles ouvertures...) sur france-service.gouv.fr.

Bâtiments et voirie

Dans le cadre de la vente de la maison forestière et conformément à la procédure réglementaire, la commune n'a pas eu besoin de la consultation des Domaines et il n'était pas nécessaire d'organiser une procédure de publicité préalable à la vente du bien telle que la publication d'une offre immobilière dans une agence. Le conseil municipal devait néanmoins choisir en toute connaissance de cause les conditions de vente et pour cela être notamment informés de la valeur de l'immeuble. L'agence immobilière IDLR a été diligentée et établi un avis de valeur.

Suite à la parution dans la Gazette communale de la vente de la maison, Christophe HUMBLLOT habitant de la commune, s'est positionné pour l'achat de la maison.

Par délibération du conseil municipal du 31 mai, la maison forestière est vendue à M. Christophe HUMBLLOT au prix de 40 000 € hors frais de notaire.

Dans la continuité des travaux de nettoyage effectués sur la toiture de l'église côté nord, le nettoyage de la toiture arrière sera également réalisé en sachant que seule la pose d'un antimousse suffira. Le devis établi par l'entreprise Feuerbach, d'un montant de 2 016 ,00 €, a été validé par le conseil municipal.

Concernant la réfection des trottoirs, le conseil départemental accorde une subvention de 20 % soit 6 021,00 € sur les 30 106,00 € HT du montant des travaux. Lesquels devraient débuter courant de l'automne 2022.

L'aménagement extérieur de la salle des fêtes est en projet avec création d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, création d'un trottoir sur tout le pourtour, suppression de la plate-bande enherbée derrière la salle des fêtes et remplacement par un enrobé.

Des devis ont été demandés.



Information de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

L'ARS nous informe qu'en février et mars 2022, l'absence d'épisodes de pluies notables a impacté l'état des nappes et que leur situation s'est dégradée lentement courant mars. Vous trouverez en pièce jointe un communiqué invitant les consommateurs à adopter un comportement responsable en économisant l'eau par quelques gestes simples.

Journées entretien du patrimoine

La prochaine journée se tiendra le samedi 17 septembre. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au mardi 14 septembre. Comme d'habitude nous retrouverons à la mairie à partir de 8 h. Nous accueillons toutes les bonnes volontés car les idées et les travaux ne manquent pas, mais faut-il encore des bras pour les réaliser. La participation peut se faire également sur une demi-journée ou moins. Lors de journée du mois de mai, le remplacement des poteaux autour de la cressonnière avait été effectué mais restait à les peindre et installer la chaîne : c'est chose faite grâce à Rémi Rollin. Nous avons désormais une très jolie cressonnière. Un grand merci à lui.

Travaux forestiers et bois

Vente des bois du 14 avril : les deux lots de chênes, l'un de 89 m³ et l'autre de 74 m³, de la parcelle 93.1 ont été vendus le 14 avril pour un montant de 84 996 €.

Vente des bois du 9 juin : les parcelles 87, 88, 89 ont trouvé preneur cette année pour un montant de 42 556 €.

Quant aux parcelles 42,43 et 97,98, elles n'ont pas été vendues car les offres étaient inférieures aux prix plancher fixés par la commune.



Réussite aux examens

A l'heure où nous rédigeons la gazette, les résultats des examens de nos élèves ne sont pas connus. La liste des lauréats figurera dans la gazette du mois de septembre. Afin de n'oublier personne, les élèves en études supérieures qui ont obtenu un diplôme voudront bien se faire connaître en mairie s'ils souhaitent être cités dans la gazette.



Sécurité routière

En date du 17 mai 2022 Monsieur LESEUR, technicien au conseil départemental, est venu présenter, à la commission voirie, la synthèse de l'analyse des comptages routiers effectués au mois d'avril 2022 rue des Bordes, rue Tournante et rue du Mont. Le rapport définitif doit être transmis par le conseil départemental en fonction duquel le conseil municipal décidera des aménagements ou pas à effectuer.

Fleurissement et aménagement

La commune est en cours d'inscription à « *Villes et villages fleuris* ».

Nous avons commencé à réaménager les espaces floraux en suivant les consignes préconisées. La mise en place au sol des parterres de fleurs aux entrées de village interviendra progressivement.

Merci à Nino Bellorti pour la fabrication de trois belles jardinières qui ont pris place sur le mur du lavoir rue du Mont.



Dans le cadre de l'aménagement du village, des bancs en pierre vont être installés au cimetière ainsi que des tables et bancs en pierre à la salle des fêtes et au terrain de basket.

Etat civil

Décès de Jean-Pierre HAUTY le 28 avril
et de Joëlle MAUPIED le 6 mai.

Les Fontenelles

Loto des Fontenelles du dimanche 22 mai 2022

Cette année, Gérard Petit notre président a proposé un loto gourmand, ce fût une réussite, 95 personnes présentes, nous remercions nos fidèles joueurs Sarcophagiens, les clubs voisins de Dammartin, Marcilly, des joueurs venus des Vosges, de la Haute-Marne ainsi que les nombreux adhérents. Comme d'ab... nous étions tous à nos postes, merci à vous.

Le gros lot : 2 paniers garnis, un filet de bœuf de 2 kg, 1 bouteille de Vosne-Romanée de 2009.

1 bon d'achat de 50€, valeur du lot 300€, c'est Madame Mercier de Nogent a remporté ce lot

La viande venait de la boucherie Antoine et les charcuteries des Salaison Bourbonnaise, Cyrille et Karine Fromweiller tous trois habitant le village.

Le président remercie la municipalité, les commerçants qui ont participé en offrant des paniers garnis ou bons d'achat et toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce loto.

Notre prochaine manifestation sera le repas de l'amitié Salle Raymond Huard le 9 Octobre 2022

Nos sorties : cabaret et visite d'une cave en Alsace à Soulmatt le 28 Septembre 2022 et une croisière fluviale sur la Moselle et le Rhin du 17 au 21 Août 2023.

A bientôt Annick



Le Réveil du Malaumont

Une dizaine d'adhérents se sont réunis le 14 Juin pour l'organisation de la buvette du 14 Juillet et le repas champêtre du 07 Août.

Pour la première fois, notre association va tenir la buvette pour les festivités du 14 Juillet à la demande de la municipalité.

Comme chaque manifestation, les adhérents ont répondu favorablement et je les en remercie.

Concernant le repas champêtre, organisé avec la municipalité, celui-ci se tiendra le dimanche 07 Août selon les mêmes modalités que les précédents. Nous avons clôturé cette séance autour d'un verre de l'amitié avec la remise d'une fleur et de chocolats à Christelle pour remerciement de son dévouement à la tête de notre belle équipe, pendant de nombreuses années.

J'en profite pour vous rappeler que le Malaumont tient à disposition des tables et bancs au prix de 5 euros l'ensemble.

Karine Gobillot



BON



ETE



2022